



« Ma banque m'a aidé à donner une envergure internationale à ma société de cosmétiques naturels »

Getting you there.

**FORTIS** 

**Vous aussi, vous attendez de votre banque qu'elle vous aide à développer vos affaires sur le plan international ?** Forte est une banque de premier plan avec un réseau international. Notre objectif est de vous aider à gérer au mieux vos intérêts tant professionnels que privés en vous proposant des solutions novatrices, qui prennent en compte l'ensemble de vos besoins financiers. Grâce à cette vision globale, nous vous accompagnons aux moments clés de votre vie de dirigeant d'entreprise, d'actionnaire et de personne privée. Pour vous emmener toujours plus loin. [www.fortis.com](http://www.fortis.com)

Pour vos besoins professionnels, contactez nos Business Centre Strasbourg : (+33) 3 90 22 95 00 ou Metz : (+33) 3 87 50 03 00  
 Pour vos besoins privés, contactez Gasien Laloux, Private Banking Luxembourg : (+352) 42 42 64 34

**Private Banking**  
**Commercial Banking**  
**Trust**  
**Leasing**  
**Commercial Finance**

## Villé Pas de décision pour Signal Lux



**En mai 2005, un mois après l'annonce du plan social, les salariés de Signal Lux manifestaient leur inquiétude. Archives L'Alsace**

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Colmar a évoqué mardi le dossier de l'entreprise Signal Lux de Villé. Hier jeudi, elle a donné suite à l'affaire, décidant de mettre ce dossier à l'enquête et de le renvoyer au 23 janvier.

Gabrielle Baccanili, responsable de l'entreprise, compte sur une décision du tribunal pour « mettre à profit cette période d'observation pour chercher, dans les meilleures conditions possibles, les solutions visant à assurer la pérennité du site de Villé à long terme et par conséquent, bien évidemment, les emplois ».

Signal Lux avait annoncé la suppression de 52 des 170 postes de son site industriel de Villé.

Les salariés de la société, qui fabrique des voyants et des interrupteurs lumineux pour jouets et appareils électroménagers, redoutaient cette décision qui intervenait après l'annonce d'un plan social. « La chute de nos commandes, depuis plus d'un an, ne nous a guère laissé le choix, indiquait alors Gabrielle Baccanili. La conjoncture difficile et surtout la concurrence de la Chine, notamment pour les opérations manuelles, nous ont forcés à délocaliser en Tunisie ».

Le 14 avril 2005, la direction de

**DRZ**